



Un petit paroissien de Sainte-Julienne devant la cloche vagabonde.

La cloche de Sainte-Julienne qui voyage

Volée et retrouvée, la cloche de l'église liégeoise s'est à nouveau envolée.

HISTOIRE

Chronique Lily Portugaels

A Pâque, la légende dit que les cloches retournent à Rome. La cloche de l'église Sainte-Julienne à Liège, n'a pas attendu la fête de la résurrection pour s'envoler.

La construction de cette église, dans le quartier de Xhovémont sur les hauteurs de Liège, fut décidée par Mgr Kerkhofs dès 1934 mais elle ne fut terminée et inaugurée qu'en 1969 par Mgr van Zuylen. Il y a quelques années, une des cloches de l'église menaçait de tomber. On la descendit et on l'installa dans un portique sur la pelouse devant l'église. Or, fin mai 2012, la cloche disparaît de la pelouse. Ce n'est pas une très grande cloche, elle ne date que de 1935, mais elle est contemporaine de la création de l'église Sainte-Julienne et les paroissiens y sont très attachés.

Marylène Laffineur, collaboratrice au service du patrimoine à l'Évêché de Liège, est informée de cette disparition. Fin de l'année 2012, elle apprend, quasi par hasard, de Christian Dury, archiviste de l'Évêché de Liège, qu'il a été approché par un correspondant flamand afin de rechercher l'origine d'une cloche qu'il vient d'acheter. Et l'on s'aperçoit qu'il s'agit de la cloche volée à l'église Sainte-Julienne.

Les renseignements sont communiqués au parquet et on apprend que la

cloche a fait l'objet d'une saisie conservatoire. Mais le temps passe et les paroissiens de Sainte-Julienne ne voient pas revenir leur cloche. Marylène Laffineur s'adresse alors à Jean-Pierre Grafé lui demandant s'il ne pourrait pas intervenir auprès du parquet pour faire aboutir le dossier de restitution de la cloche.

Jean-Pierre Grafé intervient. Le procureur du Roi de Liège lui répond en janvier 2013, lui disant qu'effectivement, un dossier est ouvert à ce sujet et qu'elle va immédiatement demander au magistrat titulaire du dossier de faire le nécessaire. Le 5 juin, toujours sans nouvelle de la cloche, Jean-Pierre Grafé relance le procureur du roi.

Il reçoit, ce 5 août, une réponse plutôt ahurissante. Le procureur du Roi, l'informe du fait que la cloche, qui avait été saisie de manière conservatoire, a à nouveau disparu ! Le propriétaire a simplement déclaré qu'il ne l'avait plus. Il va être entendu à ce sujet et sera poursuivi devant le Tribunal correctionnel. Mais, personne ne peut dire où se trouve la cloche. On croit rêver !

Une cloche saisie devrait se trouver quelque part au greffe du tribunal. Et bien non. Il paraît qu'une saisie conservatoire se fait en mains de la personne propriétaire du bien. Et on s'attend donc à ce que cette personne conserve soigneusement ce bien autant de mois ou d'années qu'il faudra avant qu'il ne soit réclamé. On en est là. Au moment où les vols dans les églises font l'objet de l'attention de nombreux médias, on peut espérer que ce dossier ne pourra pas être classé sans suite. Affaire à suivre.